

# Châteauneuf Pagaie Aventure

## Compte Rendu de la réunion de bureau du 12 Septembre 2008

*Etaient présents :*

Mr COUTURE Laurent, Mme COUTURE Fabienne, Mr COUTURE Ludovic, Mr PICHOT Jean-Luc, Mr COMINO Jean-Paul, Mr BENARD Jean-François et Mr GEORGES Sylvain.

Les différents sujets :

- **Présentation de la nouvelle licence *Canoë Famille*.**

La **Licence Canoë Famille** permet à toute personne titulaire d'une **Licence Canoë Plus Jeune**, ou d'une **nouvelle Licence Canoë Plus Adulte** de faire découvrir le canoë- kayak à 2 membres de sa famille, en les faisant accéder à une licence annuelle FFCK, la licence Canoë Famille, à un tarif avantageux.

On définit comme **famille les personnes vivant à la même adresse que le titulaire de la Licence Canoë Plus de référence.**

Cette licence vise donc comme public les familles de tous les adhérents des catégories **jeunes** et de tous les **nouveaux** adhérents.

### LA VALIDITE DE LA LICENCE CANOE FAMILLE

Elle est valable toute la saison sportive, du 1er septembre au 31 août. Non renouvelable.

### LES TARIFS

Licence Canoë Famille
10 €
+ cotisation club : 30 €
Tarif dégressif dès la 2 <sup>ème</sup> inscription pour une même famille.

Pour plus d'infos, [www.ffck.org](http://www.ffck.org)

- **Synthèse de la saison estivale.**

Cette année encore, la saison touristique a été un succès au niveau des locations. Les chiffres ne cessent d'augmenter d'années en années. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux locations cette saison.

### Fréquentation

	2007	2008
<b>Nombre de pers.</b>	287 pers.	<b>383 pers.</b> Dont 50 pers. à la Fête du Nautisme à St Amand Montrond

### Bilan Financier

	2007		2008	
<b>Bénéfices</b>	2780,45 €		<b>3838,01 €</b>	
Avril 2008	Mai 2008	Juin 2008	Juillet 2008	Août 2008
41,75 €	128 €	338,75 €	2070,51 €	1259 €

- **Reprise des entraînements**

La saison 2009 s'annonce une nouvelle fois très prometteuse. Le nombre de licenciés et notamment de jeunes licenciés augmentent. La fréquentation aux entraînements est plus grande. Mais, il se pose parfois le problème de l'encadrement. Un sujet difficile à résoudre tant qu'une convention ne sera pas signée entre la mairie et le club.

Toutefois, on remercie les personnes qui font leur possible pour être présent bénévolement aux séances d'entraînement pour palier aux problèmes d'encadrement.

- **Compétitions à venir**

Challenge Jeunes

12 Octobre : Manche 1 Slalom à Abilly  
09 Novembre : Manche 2 C.E.L à Orléans

19 Octobre : Sélectif Régional Slalom à **Châteauneuf Sur Cher**  
26 Octobre : Championnat Régional de Descente Sprint à **Châteauneuf Sur Cher**  
15 et 16 Novembre : Sélectif Régional et Championnat Régional Slalom à Veigné

Pour une bonne organisation des compétitions sur le site de Châteauneuf, il est demandé d'être présent les 18 et 19 Octobre, et les 25 et 26 Octobre pour la mise en place et le bon déroulement des compétitions. Merci par avance.

Ludovic se charge de contacter RDB pour discuter des conditions pour diffuser une annonce afin de promouvoir nos compétitions à venir sur Châteauneuf.

- **Location d'un nouveau local**

Le bureau accepte à l'unanimité la proposition de Mr Brunet concernant le loyer du nouveau local. Celui-ci s'élève donc à 100 € par mois toutes charges comprises et à un tarif fixe pendant 3 ans. Il a été convenu d'adresser un courrier à la municipalité de Châteauneuf afin de leur demander une éventuelle augmentation de la subvention annuelle qui jusqu'à ce jour, permettait de couvrir notre loyer + subvention de fonctionnement.

Il est donc prévu d'effectuer quelques aménagements dans ce local avant d'emménager.

- **Planification des travaux du nouveau local**

Les travaux débiteront le samedi 04 Octobre à 9h00. Le local se situe face au dojo, à proximité de la maison des associations.

- **Dossier de subvention**

Le président a présenté au bureau les demandes de subvention qui vont être adressé à l'entreprise EIFFAGE et à la société HYDROSTADIUM pour l'achat de matériel, parmi ces achats, des bateaux de compétition.

- **Demande de créneaux d'entraînements sur le S.E.V**

Le bureau va demander à la mairie de Châteauneuf Sur Cher la possibilité de naviguer sur le stade d'eaux vives aux créneaux d'entraînement suivants sauf en cas de locations sur le site:

Les mercredis de 15H00 à 16H30 pour la période du 01 Avril au 31 Octobre  
de 14H45 à 16H15 pour la période du 01 Novembre au 31 Mars

Les Samedis de 15H00 à 17H00 pour la période du 01 Avril au 31 Octobre  
de 14H45 à 16H30 pour la période du 01 Novembre au 31 Mars

Toutefois, en dehors de la saison estivale (Juillet – Août), il est demandé d'avoir 2 mercredis et 2 samedis de bloquer par mois pour permettre à nos jeunes d'avoir un entraînement assez régulier sur le bassin, et leur permettre ainsi d'évoluer plus rapidement en eaux vives.

- **Questions diverses**

Le secrétaire a présenté aux membres du bureau deux logos qui pourraient faire l'objet de logo club. Ils ont donc retenus le suivant :



Toutefois, les parents seront interrogés sur ce sujet pour connaître leur simple avis.

Le Secrétaire  
Mr COUTURE Ludovic